

**LEEMANS** (*Franz Louis Jules*), Conseiller du gouvernement, Administrateur de sociétés, professeur à l'Université Catholique de Louvain. Associé de l'Institut royal colonial belge (Soignies, 28.11.1898 - Ottignies, 26.5.1952). Fils d'Alphonse et de Simon, Jeanne ; époux de Vandeputte, Elisabeth.

Franz Leemans naquit à Soignies et il fit ses humanités au collège épiscopal de cette ville où il eut pour condisciples Marcel et Paul Van Zeeland. Achevant le cycle secondaire en pleine guerre, Franz Leemans entama, avec Marcel Van Zeeland, les études de licencié en sciences commerciales et consulaires à l'Institut supérieur commercial et consulaire catholique de Mons.

Nanti en 1918 d'un diplôme, il entra dans l'administration du Commissariat d'Arrondissement de Soignies. Pas pour longtemps, car un homme d'une telle trempe avait soif d'action. Après avoir suivi la formation de l'École coloniale, il partit au Congo où il arriva le 19 octobre 1919, pour servir dans la Territoriale. Le territoire qui lui avait été confié dans la région du Sankuru n'était pas de tout repos, mais il se dévoua sans compter et fut nommé administrateur territorial principal. A la fin de son premier terme, lors d'un soulèvement indigène, il fut blessé d'une flèche empoisonnée. Au lieu de chercher les soins d'un médecin, avec les quelques soldats indigènes dont il disposait, il continua sa tâche pendant des semaines, transporté sur un brancard et frôlant la mort. Grâce à sa volonté et à son énergie, il repartit faire un deuxième terme au Congo et il sut maintenir la paix dans sa région. Cependant, la blessure qu'il avait encourue ne lui permettait plus de poursuivre un service territorial actif et il dut rentrer au pays en 1925.

Tout l'homme était déjà dans l'acte d'héroïsme qu'il avait accompli. Quinze années d'efforts s'avérèrent nécessaires pour guérir la claudication qui l'empêcha de poursuivre sa carrière sous les tropiques. Il ne se laissa pas abattre, bien qu'il dût donner une nouvelle orientation à sa vie et que tout fût à recommencer, car il ne fallait plus compter sur la reconnaissance de l'administration.

Franz Leemans demanda une entrevue au ministre Henri Carton et plaida lui-même sa cause. Favorablement impressionné par le dynamisme de son interlocuteur, le ministre l'attacha à son cabinet en vue de l'étude des questions sociales. Franz Leemans ne tarda pas à percevoir l'importance des problèmes de l'alimentation en eau potable, tant pour les populations européennes que pour les autochtones.

Dans ses fonctions nouvelles, il s'initia aux grandes affaires à l'école du ministre Carton, notamment comme administrateur-délégué de la société privée de la Distribution d'Eau à Léopoldville. En 1933, il suscita la création de la Régie de Distribution d'Eau au Congo, dont il assumait, jusqu'à sa mort, la lourde tâche d'administrateur-directeur. Sous son impulsion, et après s'être adjoint les distributions d'électricité dans les centres où elles n'avaient pas encore été concédées, il étendit l'activité de la nouvelle régie à toutes les villes principales du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

Bien que n'ayant aucune formation technique au départ, il assimila rapidement les problèmes qu'on lui soumettait et il les domina avec aisance. Ses hautes qualités d'intelligence, son bon sens, son équilibre et l'intérêt qu'il portait dans les domaines les plus divers de l'activité coloniale, attirèrent sur lui les regards des dirigeants de divers organismes oeuvrant au Congo. C'est ainsi qu'il devint, en 1936, administrateur et membre du Comité de direction de l'Office d'Exploitation des Transports Coloniaux (Otraco), en 1939, membre du Fonds Reine Elisabeth pour l'Assistance médicale aux Indigènes (Foreami) et, en 1939 également, membre du Conseil

supérieur d'Hygiène coloniale.

Lorsque la guerre éclata en 1939, il resta en Belgique et fut nommé professeur à l'Institut supérieur commercial et consulaire de Mons, pour y donner un cours d'économie et des transports congolais. Cette nomination avait un double avantage : lui donner une occupation qui l'intéressait et lui procurer un alibi vis-à-vis de l'occupant, lui permettant de nombreux contacts.

La guerre venue, Franz Leemans fit de la résistance ; en 1943, il dirigea le service « Clarence » pour la province du Brabant ; ainsi il se trouvait à la tête de 75 agents qui avaient pour mission de signaler tous les déplacements des unités allemandes dans le Brabant. Il commanda ce service avec le grade de colonel, avec tous les risques de ce choix périlleux.

La guerre finie, il retrouva son ami d'enfance, Paul van Zeeland, qui avait été chargé des fonctions de commissaire au rapatriement des Belges déportés dans les camps de concentration. Le ministre en fit son chef de cabinet, ce qui lui valut de devenir le chef de la mission belge envoyée en Allemagne pour assurer le retour de nos compatriotes, dont notamment les déportés dans les camps de concentration nazis et les prisonniers. Il fut le premier à arriver au camp de Buchenwald, de sinistre mémoire, et il en ramena le premier convoi de rescapés.

Toutes ces actions, il les mena sans bruit et avec efficacité, ne connaissant ni répit, ni faiblesse ; ainsi, il participa, aux côtés des missions alliées, au rapatriement d'un million d'hommes et de femmes. En effet, son activité avait été remarquée, et il fut attaché à l'Etat-Major général interallié pour ce délicat problème.

Effectuant des voyages d'inspection au Congo, il fut frappé par l'essor prodigieux du pays et pressentit le parti à tirer du puissant potentiel d'énergie que recelaient les chutes d'eau du continent africain, et du Congo en particulier. Grâce à sa ténacité, furent créés les syndicats d'études pour l'électrification d'Albertville et du Kivu, mais aussi du Bas-Congo, de Stanleyville, et encore les Sociétés de Forces hydro-électriques de l'Est et du Bas-Congo.

Le 5 juillet 1945, il fut appelé aux fonctions d'administrateur de la Société des Mines d'or de Kilo-Moto et, à partir de juillet 1947, il en assura la présidence. Il prit de nombreuses initiatives sur le plan technique, social et financier. Succédant au général Moolaert, il présidait ainsi le plus gros employeur du Congo, trente mille travailleurs.

Il commença par faire dresser l'inventaire complet des possibilités et des gisements de la société ; cette étude, arrêtée prématurément par la mort en décembre 1947 de l'ingénieur-géologue De Dycker, confirmait l'existence de réserves et de possibilités pour l'avenir. Pour approfondir le résultat des investigations de De Dycker, Leemans transforma le service de géologie en une direction, il la coiffa par un géologue éminent, professeur d'Université, et il étoffa le cadre des géologues et des ingénieurs. Pour renforcer l'équipement de l'entreprise, il fit tirer une ligne à haute tension de quelque trois cents kilomètres de longueur pour approvisionner en énergie, à partir de la centrale de Kilo, les mines de Moto, où d'importants gisements venaient d'être mis à jour.

La mise en oeuvre des programmes techniques exigeait d'importants concours financiers que Leemans obtint du ministère des Colonies. Le maintien du prix de vente de l'or au taux de 1935, rendait assez précaire la situation de la société. Leemans négocia avec succès l'autorisation de vendre une partie de la production sur le marché libre. Dans ces conditions, il créa, le 6 mai 1949, une coopérative de producteurs chargée de vendre d'abord 40%, ensuite 60%, de la production dans des conditions déterminées. De 5 700 000 F en 1949, ces ventes rapportèrent à la société de Kilo-Moto une participation de 36 500 000 F en 1951.

Ce supplément de recettes permit de moderniser l'équipement de la société, mais aussi de renforcer son action sociale, car Franz Leemans était un homme au grand cœur qui veillait au bien-être de ses

subordonnés. A chacune de ses nombreuses visites au Congo, il tenait à parcourir personnellement les camps des travailleurs et à visiter les réalisations sociales, afin de s'assurer des progrès accomplis en ce domaine. Il tenait à ce que les sociétés qu'il dirigeait fussent de grandes familles.

En 1948, il fut chargé d'une mission au Maroc pour y étudier la mise en valeur des ressources hydrologiques de ce pays.

Malgré ses charges écrasantes, en 1944, il accepta de devenir maître de conférences à l'Institut des Sciences économiques appliquées de l'Université Catholique de Louvain et, en 1951, il fut promu professeur extraordinaire à la Faculté des Sciences économiques et sociales de la même *Alma Mater*.

Ses qualités de diplomate et sa connaissance approfondie des problèmes congolais lui valurent d'être envoyé à l'O.N.U. pour défendre l'œuvre coloniale de la Belgique et il le fit avec succès, malgré les dispositions de parti-pris d'une partie de l'assemblée.

Par bonté d'âme, il accumulait de hautes charges, qui absorbaient une partie de son temps. C'est ainsi qu'il devint président, puis président d'honneur, de la Royale Union Coloniale et qu'il assura la direction des Journées Coloniales. En outre, comme conseiller du gouvernement, il suivit les travaux de l'Organisation Internationale des Réfugiés à Genève, d'abord, puis à Naples et, enfin, à Bruxelles en 1952, où il fut élu à la présidence de l'assemblée. A ce titre, il parvint à aider et à résoudre les problèmes de nombreux étudiants réfugiés en Belgique.

Tout autre que Franz Leemans n'aurait pu mener à bien les différentes tâches qu'il acceptait, mais il avait une soif insatiable de servir. Travailleur infatigable, il avait une discipline intérieure et une méthode de travail qui le conduisaient à abattre une tâche au-dessus de la capacité de la plupart des hommes.

Cependant, il n'avait pas que des amis et certains milieux de gauche, notamment, se montraient acerbes à son égard. Ils lui reprochaient son royalisme fervent et d'avoir été, disaient-ils, un conseiller écouté du Roi Léopold III pendant la guerre. Cependant, personne ne put le surprendre à changer d'opinion au gré des vents, car il était un homme sûr et fidèle. On lui reprochait également d'avoir des mandats dans des sociétés privées et dans des organismes publics, d'être l'ami d'hommes puissants, comme Paul Van Zeeland. Mais c'étaient des opinions et jamais on ne put lui reprocher des actes ou des faits. Evidemment, une pareille réussite attirait la jalousie des envieux et des détracteurs.

Il avait été nommé associé de la Classe des Sciences techniques de l'Institut royal colonial belge le 29 juillet 1949 et y avait fait en 1951, une communication sur les centrales hydro-électriques au Congo belge.

En juin 1952, quelques jours après avoir assisté au mariage d'une de ses filles, il dut subir une opération chirurgicale dans une clinique à Ottignies, et il y décéda le 26 juin 1952. Deux jours plus tard, le gouvernement lui fit d'émouvantes funérailles nationales auxquelles assista un représentant du Roi. Le ministre Dequae résuma les mérites et les activités du défunt, tandis que le ministre Van Zeeland adressait un adieu ému à l'ami de sa jeunesse. Les absoutes furent chantées par Mgr Carton, nonce apostolique, en présence de Mgr Van Waeyenbergh, recteur magnifique de l'Université Catholique de Louvain, des ministres Van Zeeland, Dequae, Meurice, de Vleeschauer et du général Ermens, vice-gouverneur général du Congo, ainsi que de nombreuses personnalités du monde colonial. Le cortège funéraire était accompagné d'un détachement de la Force aérienne. La Belgique perdait en lui un grand citoyen, les sociétés coloniales un dirigeant dynamique et les Congolais un ami sincère.

Son souvenir fut perpétué à Kilo-Mines en 1954, lorsque son successeur, Léon Bruneel, inaugura un stade sportif portant le nom de l'ancien président de la société des Mines d'or de Kilo-Moto.

*Distinctions honorifiques*: Grand officier de l'Ordre de Léopold; Grand officier de l'Ordre royal du Lion; Chevalier de l'Etoile Africaine; Chevalier de l'Ordre de Léopold II; Etoile de service du Congo Belge; Commandeur de l'Ordre militaire du Christ du Portugal; Officier de l'Etoile noire; Medal of Freedom U.S.A.; Commandeur de la Légion d'Honneur; Médaille commémorative 1940-1945 avec éclairs; Grand-Croix de l'Ordre d'Orange Nassau; Médaille de la Résistance; Officier de l'Ordre de la Couronne avec palme; Croix de guerre 1940-1945 avec palme; Commandeur de la Couronne du Chêne du Luxembourg; King's Medal for Courage; Commandeur avec plaque de l'Ordre de Saint Sylvestre.

*Publications*: Les qualités requises d'une eau potable dans les pays tropicaux. *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, 1935 (3): 456-474. — Les centrales hydro-électriques au Congo Belge. *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, 1951 (3): 764-778.

1<sup>er</sup> mai 1980.

[P.S.]

A. Lederer.

*Sources*: Archives de l'Académie — *Pourquoi Pas?* Bruxelles, 27.1.1950, p. 211-213 — LITT, F. 1951-1952. Franz Leemans, *Ann. Univ. Cath. de Louvain*, 1951-1952, pp. CLXIII-CLXIV.